

EN MANCHETTES

AVIS PUBLIC

La municipalité de Saint-Narcisse demande des soumissions pour la réfection de la rue Genest sur environ 335 mètres linéaires, comprenant l'installation d'un égout pluvial, d'une conduite d'aqueduc et la réfection de voirie.

Information page 3

MARCHÉ CHAMPÊTRE

Le Marché champêtre de Saint-Narcisse sera de retour cet été pour une 8^e saison!



Information page 10

POUR AIMER COMPOSTER

Pour de bons conseils sur le compostage et le recyclage afin d'apprendre à bien composter, quelques conseils pratiques à consulter !



Information pages 7 et 8

CHASSE AUX COCOS

Le samedi 1er avril de 9 h 30 à midi.
Apporter vos paniers, le départ est à 10 h.



Information page 18

Nous tenons à informer les lecteurs que certains textes nous sont fournis en format non modifiable. Il appartient à chaque personne, organisme ou autre de soumettre un texte exempt de fautes. Merci de votre compréhension.

Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2023

- | | |
|--------------------|---------------------|
| • Mardi 10 janvier | • Mardi 4 juillet |
| • Mardi 7 février | • Mardi 15 août |
| • Mardi 7 mars | • Mardi 5 septembre |
| • Mardi 4 avril | • Mardi 3 octobre |
| • Mardi 2 mai | • Mardi 7 novembre |
| • Mardi 6 juin | • Mardi 5 décembre |

Votre conseil municipal

Guy Veillette, maire	
Catherine Bourget, siège # 1	Nathalie Jacob, siège # 2
Michel Larivière, siège # 3	Jocelyn Cossette, siège # 4
Kim Mongrain, siège # 5	Gilles Gauthier, siège # 6



Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Champlain

Vous avez très certainement entendu parler du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Champlain. Plusieurs personnes contestent la pertinence d'enfouir autant de CRD (résidus de construction, rénovation, démolition). Matrec, l'exploitant du site, prévoit y enfouir 250 000 tonnes métriques par année de ces résidus, et ce, pour les 20 prochaines années, soit plus de 5 millions de tonnes. Il faut savoir cependant que l'enfouissement des déchets est soumis à des règles strictes. Le respect de ces règles coûte une fortune en moyens de contrôle, en suivis, tant en période d'opération que longtemps après l'arrêt des activités d'enfouissement.

Énercycle (anciennement la régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie) avait pris la décision de confier à Matrec l'exploitation et la gestion du site de Champlain, pour limiter la charge financière à relier aux citoyens. Le gouvernement du Québec impose à Énercycle, la constitution d'un « fonds de fermeture », un montant destiné à assurer le suivi du site d'enfouissement après sa fermeture. Ce montant est très important et ne peut être accumulé sur une longue période. Le contrat avec Matrec permet donc de diminuer les frais qui devraient autrement être assumés par les citoyens.

Plus d'une centaine de personnes se sont déplacées à Champlain, le lundi 13 mars pour assister à la présentation du projet par les autorités d'Énercycle et de Matrec. Les échanges ont été respectueux entre les parties et de très bonnes questions ont été adressées, notamment sur les scénarios pour l'enfouissement des matières résiduelles des citoyens de la MRC des Chenaux qui y sont acheminés, plutôt que d'aller porter nos vidanges à Saint-Étienne-des-Grès.

Vous pouvez consulter la documentation déposée en lien avec ce projet :
<https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/agrandissement-let-champlain/>

Pour revoir la séance d'information du lundi 13 mars :
<https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/agrandissement-let-champlain/webdiffusion/>

Une belle assistance pour le spectacle de Guylaine Tanguay

Le 3 mars dernier, nous avons eu droit à un excellent spectacle de Guylaine Tanguay, une chanteuse venue nous présenter son spectacle « Thérapie country ». Près de 500 personnes y ont participé, ce qui a créé un beau succès pour le comité culturel. Cette belle assistance a permis de couvrir les frais de l'artiste, en plus des dépenses d'organisation comme la sonorisation, l'impression des billets et la publicité. Un montant de 500 \$ a été remis à la Fabrique à titre de location de l'Église.

Félicitations à Alex Gignac-Rousseau et Marianne Veillette, de même qu'aux bénévoles qui ont donné un bon coup de main à l'accueil, à l'aménagement et au ménage du lendemain. Le comité travaille actuellement à la préparation de la prochaine saison des mercredis de l'Agora. On vous promet un été encore très animé à Saint-Narcisse !

Guy Veillette, maire

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Municipalité de Saint-Narcisse Réfection rue Genest — Égout pluvial, aqueduc et voirie Projet P21-1241-00

<u>Maitre de l'ouvrage :</u> Municipalité de Saint-Narcisse A/S Monsieur Stéphane Bourassa, Directeur général 353, rue Notre-Dame Saint-Narcisse, Québec G0X 2Y0 Tél. : 418-328-8645	<u>Consultant :</u> GéniCité inc. A/S Monsieur François Thibodeau, ing. 3645 de Cherbourg, Trois-Rivières, QC G8Y 5Z9 Tél. : 819-701-3728
---	---

La municipalité de Saint-Narcisse demande des soumissions pour la réfection de la rue Genest sur environ 335 mètres linéaires, comprenant l'installation d'un égout pluvial, d'une conduite d'aqueduc et la réfection de voirie.

DOCUMENTS DISPONIBLES

Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866-669-7326 ou au 514-856-6600, ou en consultant le site Web, www.seao.ca en inscrivant le numéro de référence « **P21-1241-00** ». Les documents peuvent être obtenus à compter du **24 mars 2023** au coût établi par le SEAO.

La municipalité n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent quelques erreurs ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

GARANTIE DE SOUMISSION

Une garantie de soumission sous forme de cautionnement de soumission au montant équivalant à 10 % de la soumission et une lettre d'intention devra accompagner la soumission. Toute soumission (incluant cautionnement et lettre d'intention) devra être valable pour une période de cent-vingt (120) jours, suivant la date fixée pour l'ouverture des soumissions.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Seules les personnes, sociétés et compagnies qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement sur SEAO et qui ont leur licence de la Régie du bâtiment du Québec sont admises à soumissionner.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions (un original et deux copies) devront être insérées dans des enveloppes cachetées et clairement identifiées. Elles seront reçues au bureau de la municipalité à l'adresse ci-haut mentionnée, le ou avant le **17 avril 2023 à 11 h**, à l'attention de Monsieur Stéphane Bourassa, directeur général. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à 11 h 5, au bureau municipal. La municipalité de Saint-Narcisse n'accepte aucune offre expédiée par télécopieur ou par courriel, toute offre ainsi transmise sera automatiquement rejetée. La municipalité de Saint-Narcisse ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES PLAINTES

Toute plainte dans le cadre du processus d'adjudication devra être déposée au plus tard le **3 avril 2023**.

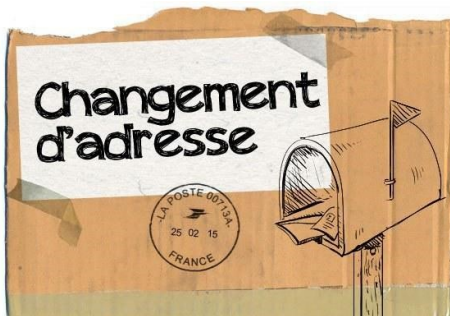
Donné à Saint-Narcisse, ce **24 mars 2023**.

Original signé

Stéphane Bourassa
Directeur général

CHANGEMENT D'ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Si vous déménagez, n'oubliez pas de faire le changement d'adresse auprès de la municipalité. Vous n'avez qu'à télécharger le **formulaire de corrections ou de changement d'adresse** sur le site internet dans la section info citoyen / changement d'adresse et nous le retourner :

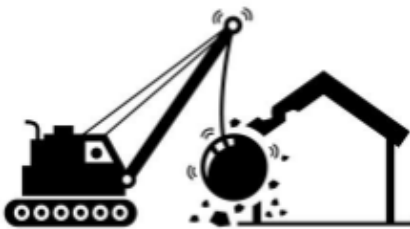


Par la poste : 353, rue Notre-Dame,
Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0

Par courriel à : municipalite@saint-narcisse.com

Pour information :
Lucie Désaulniers au **418-328-8645 poste 2221**

DÉMOLITION DE BÂTIMENT

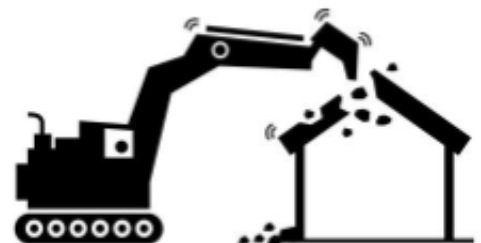


Pour chaque projet nécessitant la démolition d'un bâtiment, une demande d'autorisation doit être faite à l'inspecteur municipal. Cela concerne autant les bâtiments principaux que les bâtiments secondaires (garage, grange, remise, etc.)

Des changements à la Loi sur le patrimoine culturel qui sont en vigueur depuis mai 2021 font en sorte qu'il est maintenant obligatoire pour la municipalité de faire approuver chaque demande de démolition par le ministère de la Culture et des Communications du Québec pour des bâtiments qui ont été construits avant 1940.

Des délais pouvant aller jusqu'à 90 jours pour l'approbation des demandes sont à anticiper. Soyez prévoyant et envoyez-nous vos demandes le plus tôt possible pour éviter les retards.

Considérez aussi que quiconque procède ou fait procéder à la démolition d'un immeuble cité conformément à la Loi sur le patrimoine culturel ou dans un site patrimonial sans les autorisations nécessaires est passible d'une amende d'au moins 10 000 \$ et d'au plus de 250 000 \$. L'amende peut être jusqu'à 1 140 000 \$ dans le cas d'une démolition par une personne morale.





PERMIS, CERTIFICAT ET DÉCLARATION DE TRAVAUX



Vous avez besoin d'un permis ou de renseignements concernant des travaux de construction ou de rénovation?

Vous désirez des informations en matière d'urbanisme et d'environnement?

Communiquez avec **monsieur Stéphane Bourassa**. Il se fera un plaisir de vous aider.

Pour le joindre : Téléphone : **418-328-8645 poste 2227**
Courriel : inspecteur@saint-narcisse.com



Saviez-vous que le Règlement provincial d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, **oblige le propriétaire ou le gardien** d'un chien à l'enregistrer auprès de la municipalité locale de sa résidence principale dans un délai de 30 jours de l'acquisition du chien ou du jour où le chien atteint l'âge de 3 mois.

Pour enregistrer votre chien, vous devez compléter et retourner le formulaire que vous pouvez vous procurer en vous présentant au bureau de la municipalité ou en communiquant avec nous par courriel à : municipalite@saint-narcisse.com ou par téléphone au **418-328-8645 #2221**.



Vous pouvez également procéder à l'inscription de votre chien sur le site Web à l'onglet « [Info/Citoyen/formulaire-enregistrement-chien](http://www.saint-narcisse.com/info-citoyen/formulaire-enregistrement-chien) ». Des frais de 15 \$ annuellement sont exigés.

<https://www.saint-narcisse.com/info-citoyen/formulaire-enregistrement-chien/>



Québec 511: Accueil – Site mobile

<https://www.quebec511.info>

Consultez le site mobile de Québec 511 pour planifier vos déplacements : conditions routières, travaux, fermetures de routes, état de la circulation, etc.

Païement de votre compte de taxes sur « AccèsD » - Procédure

Païement par Internet

Utilisez le numéro de matricule comme numéro de compte en prenant soin d'inclure seulement trois zéros à la fin.



Nous vous recommandons de vérifier à nouveau si votre matricule est identique à celui inscrit sur votre compte de taxes, afin de vous assurer que votre paiement nous parvienne correctement. Il est de votre responsabilité de vérifier que le paiement a bien été reçu par la municipalité.

Il est possible de payer vos taxes directement au bureau municipal.



Mode de paiement : Accès D - Interac - Chèque - Comptant

**** NOUVEAU CETTE ANNÉE ****

Le compte de taxes municipales 2023 supérieur à 300 \$ est payable en quatre versements :

- ⇒ 29 MARS 2023
- ⇒ 7 JUIN 2023
- ⇒ 16 AOÛT 2023
- ⇒ 25 OCTOBRE 2023

Le saviez-vous ?

Pouvoir de projeter la neige sur les propriétés privées

Petit rappel en cette période : il n'est pas sans intérêt de rappeler que la *Loi sur les compétences municipales* prévoit expressément le pouvoir des municipalités locales de projeter la neige, qui recouvre une voie publique, sur les terrains privés contigus :

« 69. *Toute municipalité locale peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privés contigus.* »

Au sens de cette loi, une voie publique « *inclut toute route, chemin, rue, ruelle, place, pont, voie piétonnière ou cyclable, trottoir ou autre voie qui n'est pas du domaine privé, ainsi que tout ouvrage ou installation, y compris un fossé, utile à leur aménagement, fonctionnement ou gestion* » (art. 66).



Le bac brun est en chemin.

Prêt à lui
bourrer la fraise?

enercycle.ca/bacbrun

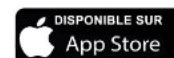


Quoi faire
de vos
matières?

**Recyclage. Compost.
Écocentre. Avec Ça va
où?, on sait où ça va!**

Offert
en français
et en anglais

TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI





Pour aimer composter



Qu'en est-il des odeurs?

La **cheminée** permet une **bonne circulation de l'air** dans le bac brun, ce qui aide à limiter les odeurs.

En ajoutant suffisamment de **matière carbonée (brune)**, en mettant votre **bac au chemin à chaque collecte** même s'il n'est pas plein et en utilisant quelques **trucs**, les *odeurs seront limitées*.

Fréquence de collecte?

Mi-avril à mi-novembre :

Chaque semaine



Mi-novembre à mi-avril :

Toutes les deux semaines



Distribution du bac pour la MRC des Chenaux prévue de la mi-mars à la mi-avril.

Quelques conseils



Dans le bac de cuisine:

- Utiliser des **sacs en papier**
- **Congeler** les restants plus odorants et les ajouter à votre bac le jour de la collecte
- Ne pas mettre trop de **liquide**

Pour laver vos bacs: utiliser de l'eau chaude, du savon et du vinaigre.

Pour désodoriser vos bacs: utiliser du bicarbonate de soude.



Dans le gros bac brun:

- **Ajouter du brun:**

Des feuilles

Du carton

Des journaux ou circulaires

De la ripe de bois

et faire une lasagne avec le vert

(restants de tables, gazon et résidus de jardins)

- Utiliser un **sac à feuille**, du **carton** ou des **journaux dans le fond du bac**
- Ne pas mettre trop de **liquide**
- Mettre le bac à l'**ombre**



MAISON DES JEUNES

Heures d'ouverture

Lundi :	17 h à 21 h
Mardi :	17 h à 21 h
Mercredi :	17 h à 21 h
Jeudi :	17 h à 21 h
Vendredi :	17h à 22 h
Samedi :	14 h à 22 h



Suis notre page FB pour
les évènements à venir !

On t'attend !!



DIMANCHE . 30 avril . 17 h 30

Centre Communautaire Henri-St-Arnaud
suivi d'une soirée dansante
prix de présence - vin d'entrée



ORGANISÉ ET AU PROFIT DE LA **COMMUNAUTÉ DE ST-NARCISSE**
(Anciennement la Fabrique de Saint-Narcisse)

Le Marché champêtre de Saint-Narcisse sera de retour cet été pour une 8^e saison!

Dates officielles du Marché d'été 2023 :

2 juillet

16 juillet

30 juillet

13 août

3 septembre

1^{er} octobre

Pour plus d'informations, communiquez avec nous via notre page *Facebook* Marché champêtre de Saint-Narcisse ou par courriel à marchestnarcisse2016@gmail.com

Votre comité organisateur
Annabelle, Éliane et Josiane



Les vidéos de Michel O. Brouillette - Message important

Voici quelques modifications de mon texte paru dans les infos municipales antérieures. Dorénavant, il est nécessaire d'adhérer à la page Facebook (LES VIDÉOS DE MICHEL O BROUILLETTE) pour visionner les vidéos présentées sur YOUTUBE.

Cette page Facebook privée présente particulièrement des vidéos de gens de chez nous qui ont travaillé et œuvré à organiser des activités culturelles dans notre municipalité depuis 1984.

Artisans, créateurs, organisateurs, bénévoles et visiteurs reverront des images vidéo exclusives de leur implication et de leur talent créateur. Si vous souhaitez revivre quelques grands événements sur YOUTUBE, inscrivez-vous sur le nouveau groupe afin d'être membre et d'avoir l'opportunité de donner vos commentaires et vos suggestions ou votre appréciation. Pour ceux et celles qui ne sont pas sur les réseaux sociaux, faites parvenir votre courriel à Michel Brouillette afin d'obtenir le lien pour YOUTUBE.

FADOQ



Dîner cabane à sucre le 5 avril
avec animation musicale.
Coût : 30 \$ tx. inc.

130, Route 359 à Saint-Narcisse

Réservation : Solange Boutet
418-328-3961

Cours sur tablette et téléphone Apple seulement

Du 11 avril au 6 juin 2023

Coût : 10 \$

**membre FADOQ seulement

COMPLET



Le 27 avril 2023 à midi : dîner suivi du bingo.

Coût : 12 \$ membres

15 \$ non-membres





Ferme de Pâques

(Directement à l'écurie!)

Vendredi 7 avril 2023 au dimanche 9 avril 2023

De 10:00 à 16:00



*Venez rencontrer notre mascotte!!!
Aucune réservation requise!!*



Tour de poney

Mini- ferme

Maquillage

Emplacements photos

Venez nourrir les petits animaux

Musique et beaucoup d'autres surprises vous attendent!

5\$/enfant

8\$/adulte

plus tx



Écurie Gaétany
531, 3ième rang
Saint-Narcisse.(Quebec)
G0X2Y0
(819)852-1246

**BiBli**
& cie**BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-NARCISSE**

Gérard-Desrosiers

418-328-4430

**Thématique
mensuelle***En avril, il y a***la Semaine de l'action bénévole
et le jour de la Terre!**

*Merci à notre équipe de bénévoles
pour leur Grande contribution au maintien
des services de notre biblio!*

Protégeons notre belle planète/habitat;
*chacun de nos gestes quotidiens peut apporter
une amélioration significative!*

Emprunter plutôt qu'acheter: un geste écolo!

**Bienvenue
aux nouveaux bénévoles!**

Hélène Daniel,
Charlie Levac et son fils Émile
ainsi que Raphaël Normandin,
jeunes bénévoles.

*Émile Desaulniers tire le billet
gagnant du concours de dessins*

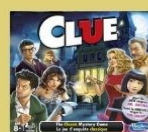


Infos services

**Jeux de société
disponibles à notre biblio**



Attrape-souris, 6+



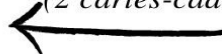
Clue (enquête classique, 8+)



*Pour développer
les habiletés
cognitives et
motrices,
3-5 ans.*



**Félicitations aux gagnants Carmen Trudel
et Raoul Lemire (jeune) des tirages**
(2 cartes-cadeaux de la Librairie Poirier).



Infos biblio

**ÉCHANGE de livres (800+) CQLM classés sur
nos rayons par l'équipe de bénévoles.**
Venez les découvrir sans attendre!!



Plusieurs NOUVEAUTÉS :
*Venez profiter de nos récentes trouvailles
au Salon du livre!*

HORAIRE

Mercredi

10h à 12h

14h à 16h

18h à 20h

Chute à livre

ouverte en tout temps
pour faciliter
vos retours de documents.

Toute l'équipe des bénévoles (adultes et jeunes)!!



PROGRAMMATION AVRIL 2023

VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI!



Café-rencontre « Lectures coup de cœur »

Vous aimez lire et vous voudriez nous partager vos livres préférés ou récemment découverts? Apportez-les avec vous ou simplement une liste des titres que vous recommandez. Vous pourrez en même temps prendre connaissance du répertoire de notre bibliothèque et en emprunter.

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

En présence à 13 h 15

Mardi 11 avril à Saint-Luc-de-Vincennes

Jeudi 13 avril à Sainte-Thècle local 207

En virtuel (# réunion Zoom 206 588 1781)

Lundi 17 avril à 9 h 30 et

Lundi 24 avril à 13 h 15 

Café-jasette

Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager entre aidants autour d'un breuvage offert. Vous aurez la chance d'échanger sur plusieurs sujets et de faire de belles rencontres.



Mardi 18 avril à 13 h 15

Restaurant le Toit-Rouge

165, rue Principale,

Sainte-Anne-de-la-Pérade

Jeudi 20 avril à 13 h 15

Bistro La Vieille Banque

441, rue Notre-Dame, Saint-Tite

Alimentation équilibrée (par une nutritionniste)

Cet atelier parlera, entre autres, des nutriments et leurs rôles, des comportements alimentaires, de la lecture d'étiquettes, de la composition d'une assiette équilibrée, etc. Des recommandations seront partagées sur différents aspects de l'alimentation et un temps sera alloué pour vos questions.

Mercredi 26 avril de 11 h 30 à 14 h 30

209, ch. Lejeune, Trois-Rives

(Saint-Joseph)

Projet spécial « La Grande Tournée »

Repas léger à 11 h 30 suivi de l'atelier

Gratuit et ouvert à tous sur inscription!



À la découverte des huiles essentielles, de Pranasens

Apprenez à utiliser les huiles essentielles au quotidien et découvrez leurs nombreux bienfaits selon leurs caractéristiques. Que ce soit pour ses arômes ou des besoins plus spécifiques, elles sauront vous plaire à leur manière. Conseils pratiques et produits en vente sur place.

Vendredi 28 avril de 11 h 30 à 14 h 30

500, rue Goulet, Hérouxville

Projet spécial « La Grande Tournée »

Repas léger à 11 h 30 suivi de l'atelier

Gratuit et ouvert à tous sur inscription!



Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan

Contactez-nous pour info/inscription au 1-855-284-1390 (sans frais) ou

par courriel à inscriptionsaidants@hotmail.com

Sainte-Thècle: 301, rue Saint-Jacques (local 207)

Saint-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2^e étage)



**Service
Canada**

Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus?

Chaque année, un grand nombre de prestataires qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG) voient leurs prestations interrompues en juillet parce qu'ils n'ont pas produit leur déclaration de revenus. Afin de réduire au minimum ces interruptions, nous invitons les clients à produire leur déclaration de revenus par voie électronique auprès de l'Agence du revenu du Canada, **avant le 30 avril**, ou à remplir un [formulaire](#) de renouvellement du SRG (**ISP3026**) disponible sur le site Internet de Service Canada.

Avez-vous droit au SRG?

Oui, si :

- ✓ vous avez 65 ans ou plus;
- ✓ vous vivez au Canada;
- ✓ vous recevez la pension de la [Sécurité de la vieillesse \(SV\)](#);
- ✓ votre revenu est inférieur à 20 832 \$ et vous êtes célibataire, veuf ou divorcé;
- ✓ la somme de votre revenu et de celui de votre époux ou conjoint de fait est inférieure à :
 - ✓ 27 552 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit la pension complète de la SV;
 - ✓ 38 592 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit l'Allocation;
 - ✓ 49 920 \$ et votre époux ou conjoint de fait ne reçoit ni la pension de la SV ni l'Allocation.

Vous ne recevez pas le SRG?

Voici comment vous pouvez l'obtenir :

- ✓ En soumettant une demande en ligne via un compte Mon Dossier Service Canada (MDSC).
- ✓ En remplissant un [formulaire](#) de demande pour le Supplément de revenu garanti (**ISP3025**) disponible sur le site Internet de Service Canada et en l'envoyant par la poste au bureau de Service Canada le plus près.

Pour obtenir de l'information ou de l'aide, les clients et les membres de leur famille peuvent nous contacter de la façon suivante :



En ligne, sur le **site Internet** de [Service Canada](#);



Par téléphone, au numéro sans frais **1-800-277-9915**;



En personne, dans un Centre Service Canada (CSC) près de chez vous. En raison de la Covid-19, les clients doivent cependant prendre rendez-vous sur [eServiceCanada](#) avant de se présenter dans un CSC;



Par la poste, en envoyant une lettre au [bureau de Service Canada](#) le plus près.

Il est important que les clients communiquent avec nous dès que leur situation est modifiée, par exemple en cas de changement de revenus, d'état civil ou d'adresse.

Qu'est-ce que le SRG?

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation mensuelle non imposable dont le calcul est basé sur le revenu. Elle est versée aux résidents du Canada qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV) et qui ont un faible revenu. Les prestations du SRG sont renouvelées automatiquement chaque année, en juillet, **à condition que le client remplisse une déclaration de revenus au plus tard le 30 avril.**

Canada



BONNE NOUVELLE !

Le Marchand de lunettes sera présent au Centre d'action bénévole de la Moraine le lundi 21 août 2023.

1. Veuillez prévoir de passer un examen visuel chez un optométriste avant cette date.
2. N'oubliez pas de demandez votre prescription pour bénéficier des services de l'opticien.
3. Communiquez avec nous pour nous aviser de votre intérêt afin que nous puissions prévoir un horaire lors de sa visite.



511 rue Massicotte
Saint-Narcisse (QC)
G0X 3E0
418-328-8600 poste 202



**POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE MARCHAND DE
LUNETTES, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE INTERNET
SUIVANT : WWW.MARCHANDDELUNETTES.ORG**



Programmation des activités du Centre d'action bénévole de la Moraine dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole 2023

Lundi 17 avril 2023 de 9 h à 16 h au CAB (511, rue Massicotte à Saint-Narcisse)

Journée portes ouvertes pour tous !

Avis aux bénévoles déjà actifs au CAB : s'il vous plaît apportez un ou une ami.e avec vous !

Venez rencontrer les membres du personnel ainsi que des membres bénévoles afin de découvrir les différents services du Centre d'action bénévole et les nombreuses possibilités d'implication bénévole.

Détails : GRATUIT pour tous. Un déjeuner continental en avant-midi ou une collation en après-midi seront servis. Le tout sera suivi d'un atelier de fabrication d'un vaporisateur d'ambiance aux huiles essentielles.

Jeudi 20 avril 2023, 10 h au Centre communautaire Henri Saint-Arnaud à Saint-Narcisse

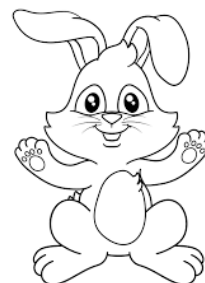
Activité de reconnaissance offerte aux bénévoles suivie d'un dîner

Détails : GRATUIT pour les bénévoles du Centre d'action bénévole ou 30 \$ pour les accompagnatrices ou accompagnateurs.

Bienvenue à tous !



Chasse aux cocos et plus encore! Pour tous les enfants de Saint-Narcisse Samedi le 1^{er} avril de 9h30 à 12h00



Je vous invite à venir fêter Pâques en famille. À l'horaire :

- Chasse aux cocos : DÉPART À 10H00, apportez vos paniers
- 4 épreuves où les enfants pourront se mettre dans la peau de Jeannot Lapin
 - Feu de camp
 - Surprises chocolatées
 - Chocolat chaud et café

Lieu : à côté de la glissade de bois (près de l'école de la Solidarité).

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

*Attention : La glissade est fermée pour la saison.



Martine Tessier; bénévole en collaboration avec la municipalité de Saint-Narcisse

GRANDE COLLECTE DE BOUTEILLES ET CANETTES

C'est le temps de faire le ménage!

Le samedi 22 avril, venez nous porter vos bouteilles consignées
au bureau municipal entre 9 h et 12 h.



Tous les profits iront pour l'organisation du **Noël des enfants de Saint-Narcisse!**

Merci à l'avance pour votre générosité!



*Bouteille
en verre*



Canette



*Bouteille
plastique*



P'tit marché des Chenaux

J'ai le goût du marché!

Période d'inscription de nos exposants

J'AI LE GOÛT DU MARCHÉ !

Le P'tit marché des Chenaux est heureux de vous inviter à faire partie des nôtres pour l'édition 2023. En tant que potentiel exposant, simplement suivre le lien pour vous inscrire via notre site web ou communiquer avec nous pour toute information. Inscrivez-vous dès maintenant pour la saison 2023: nos 8 marchés seront les 25 juin; 9 & 23 juillet; 6 & 20 août; 3 & 17 septembre; 1 octobre 2023.



Diversité, fraîcheur, local

Connaissez-vous des producteurs qui ajouteraient leurs couleurs & saveurs à notre marché cet été?

Invitez-les à s'inscrire par notre site web ou en communiquant avec nous!

Sélection et candidatures

La sélection des candidatures par le comité se fera entre le 7 et le 10 avril. Le lien se trouve sur notre page Facebook, Instagram et via notre site internet.

LA DATE LIMITE d'inscription est le **31 mars 2023**.

À propos du P'tit Marché des Chenaux

Depuis l'été 2021, le P'tit marché des Chenaux rassemble des productions maraîchères et gastronomique de la région afin de vous offrir locaux provenant d'un circuit court, de faire la promotion d'une alimentation saine et sans pesticide, donner de la visibilité aux aspirants agriculteurs et nouveaux producteurs agro-alimentaires, ainsi qu'un lieu propice aux échanges & découvertes.



418. 325-3008



8 rue Marcotte, Ste-Anne-de-la-Pérade



info@ptitmarchedeschenaux.org



Site internet: www.saint-narcisse.com
Messagerie: municipalite@saint-narcisse.com

Facebook: **Municipalité Saint-Narcisse**
Téléphone : 418-328-8645

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Votre abri d'auto temporaire doit être démonté en date du 30 avril.			10 et 24 avril : *Collecte régulière des ordures rang St-Félix et rang Ste-Marguerite			1
2	3	4 Conseil 19 h 30 ÉTAB salle multi	5 Viactive 9 h 30 Salle municipale	6	7 Bureau municipal fermé	8
9	10 Bureau municipal fermé	11	12 Viactive 9 h 30 Salle municipale	13	14 Inscription obligatoire à la MRC pour les encombrants	15
16	17	18	19	20	21 Date de tombée pour recevoir vos infos	22 Jour de la Terre
23	24	25	26	27 FADOQ Dîner- Bingo Centre communautaire	28	29
30						

Semaine nationale
de l'Action bénévole

Cette page de calendrier peut être différente de celle publiée dans le calendrier municipal, car elle vient mettre à jour des informations qui ont changé depuis sa publication en janvier dernier. **Soyez attentif!**

Le personnel municipal

Administratif	Travaux publics	Personnel de soutien
Stéphane Bourassa , directeur général	Guy Trépanier , responsable de l'entretien mécanique	Louise Martineau , responsable bibliothèque
Johanne Ringuette , directrice générale adjointe	Sylvain Quessy , journalier et opérateur	Yves Brouillette , journalier et espaces verts
Lucie Désaulniers , technicienne administrative	Marc Lahaie , journalier et opérateur	Pierre Baril , parc et esp. verts
Poste vacant , inspecteur municipal	Serge Groleau , journalier et opérateur	David Magny , resp. patinoire
		Guy Gervais , directeur Service incendie

**LE MEILLEUR
SE TROUVE CHEZ NOUS!**



ALERTES MUNICIPALES

Afin d'être informé des nouvelles importantes et des alertes, inscrivez- vous sur notre site Web à l'adresse suivante :

www.saint-narcisse.com